

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 7
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 Avril à 20H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou, Paul Miffre, Jean-Claude RIVAYROL

Absents Excusés : Alizée Desmet, Fabrice Calmont,

Procuration : NEANT

M Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

DCM2023-10 : Constitution de provisions pour risques exceptionnels

M le Maire rappelle à l'Assemblée les différents contentieux en cours devant les tribunaux.

Il propose la constitution des provisions suivantes :

- Dossier n°432993 - Contentieux Martinez – SCI Estavar 1200: provision supplémentaire par rapport aux provisions effectuées en 2021 de 30.000€ et en 2022 de 10.000,00€ pour un montant de 2.000,00€.
- Dossier n° 2105981 - Contentieux Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Carrer del Rossinyol : provision supplémentaire par rapport à la provision effectuée en 2022 de 500,00€ pour un montant de 2.000,00€.
- Dossier RG 21/00312 - Contentieux Martos Cami de Caillastres : provision supplémentaire par rapport à la provision effectuée en 2022 de 800,00€ pour un montant de 2.000,00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- DECIDE de constituer des provisions pour risques et charges exceptionnels telles qu'énoncées ci-dessus ;
- Ces montants seront inscrits au budget en dépenses de fonctionnement à l'article 681.
- AUTORISE M. le Maire à signer les actes y afférent.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

